

ACCES A L'IRM-TEP du CERMEP

qui se trouve dans le centre de Médecine nucléaire

CERMAP
imagerie du vivant

Centre d'Etude et de Recherche Multimodale Et
Pluridisciplinaire en imagerie du vivant

Vous allez passer un examen IRM-TEP sur une machine combinant deux techniques d'imagerie : l'IRM et la TEP.

L'IRM

I.R.M. = Imagerie par Résonance Magnétique
Cette technique d'imagerie médicale utilise les propriétés des champs magnétiques. Elle permet de visualiser très précisément les organes et tissus mous du corps humain tels que le cerveau, le cœur, le foie ou les muscles...

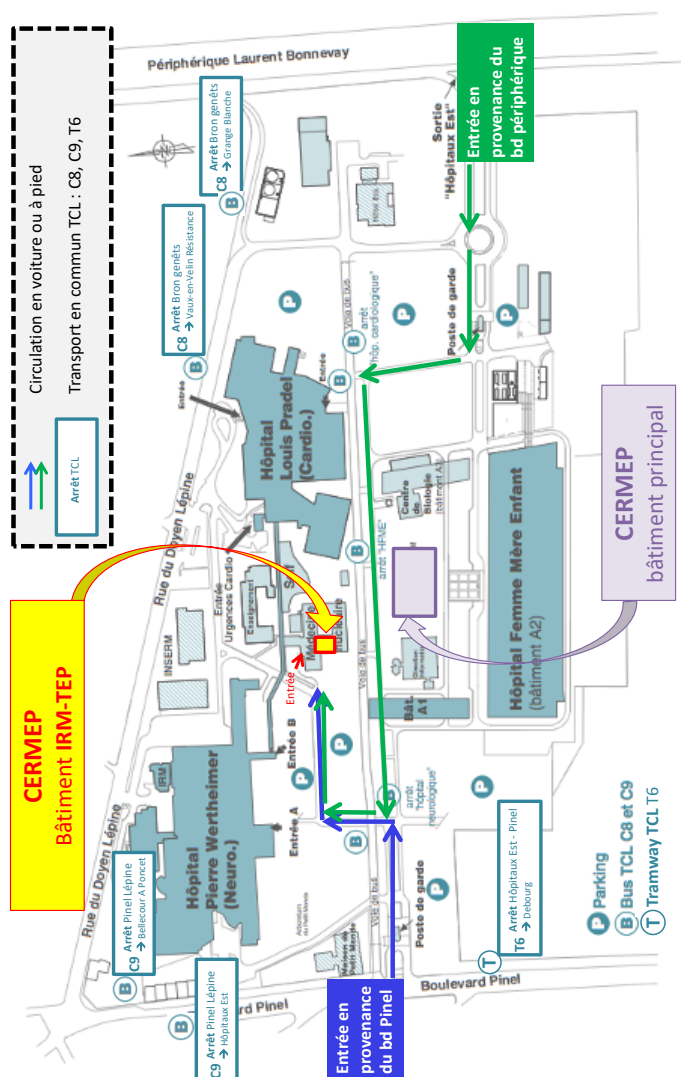
L'IRM dite fonctionnelle permet quant à elle, d'avoir des informations sur le fonctionnement des organes notamment le cerveau lorsque celui-ci réalise des tâches telle que la lecture, le calcul, le langage...

La TEP

T.E.P. = Tomographie par Emission de Positons (PET scan en anglais)

Cette technique d'imagerie médicale, proche de la scintigraphie, permet d'obtenir des informations sur le fonctionnement des tissus et des organes du corps humain tels que le cerveau, le cœur, le foie, le pancréas...

La réalisation de l'examen nécessite l'injection, dans une veine du bras d'un médicament radioactif, appelé radiopharmaceutique ou encore traceur radioactif. Cette injection se fait toujours sur prescription médicale. Nous fabriquons au CERMEP plusieurs radiopharmaceutiques adaptés à différents type d'examen.



Groupement Hospitalier Est
Bâtiment du Centre de Médecine Nucléaire
59 bd Pinel
69500 BRON

Tel : 04 72 68 86 00 (standard)
Tel : 04 72 68 86 17 (bureau médical)

Par le bus :
→ Ligne C8 et C9, arrêt « Hôpital Neurologique »

Par le tramway :
→ Ligne T6, arrêt « Hôpitaux Est – Pinel »

Par la voiture :
→ Suivre Hôpitaux Est



Mise à jour : janvier 2021

Parcours du sujet au CERMEP

Contre-indications pour un examen IRM-TEP :

- Pace-Maker/ défibrillateur
- Stimulateurs ou certains matériels implantés
- Clips ou valves
- Claustrophobie
- Grossesse
- Impossibilité de garder l'immobilité pendant l'examen

1

ARRIVEE



→ Par le bus :
Ligne C8 et C9, arrêt
« Hôpital Neurologique »

→ Par le tramway :
Ligne T6, arrêt « Hôpitaux
Est – Pinel »

→ Par la voiture :
Stationnement payant sur le
site du Groupement
Hospitalier Est (voir plan au
dos).

→ Prévoir 20 min d'avance.

2

ACCUEIL



→ Présentez-vous à l'accueil
du Centre de Médecine
Nucléaire.

3

ATTENTE



SALLE D'ATTENTE

→ Vous serez installé en
salle d'attente puis pris en
charge par le responsable du
protocole ou un opérateur
de l'IRM-TEP.

→ Vous remplirez ensuite un
questionnaire administratif
après avoir éliminé les
contre-indications de
l'examen.

→ Pendant ce temps, le
traceur est préparé puis
contrôlé par le
radiopharmacien qui
autoriserà ou non la
réalisation de l'examen.

4

PREPARATION



→ Videz vos poches et
enlevez tout effets
personnels métalliques tels
que bijoux, montre, etc.

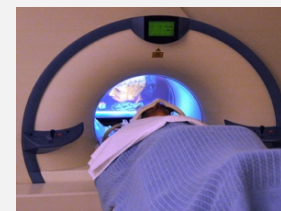
→ Un manipulateur-radio
vous posera une perfusion
intra-veineuse pour
l'injection du traceur TEP.

→ Vous serez ensuite allongé
sur le lit de l'imageur IRM-
TEP.

→ Une protection auditive
(boules Quiés ou casque anti-
bruit) vous sera proposée.

5

REALISATION



→ Un examen dans l'IRM-TEP
dure environ 1 heure.

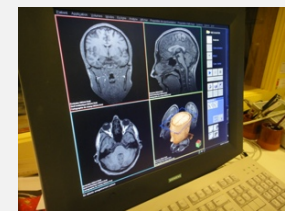
→ Au cours de l'examen,
l'opérateur peut vous parler
pour vous donner des
consignes notamment entre
les séquences d'acquisition.

→ Important : ne pas bouger
pendant les examens

→ En cas de problème, vous
disposez d'une poire d'appel
pour avertir l'opérateur.

6

SORTIE



→ Les résultats de l'examen
sont directement remis au
au responsable du
protocole; vous ne pourrez
donc pas repartir avec un
compte-rendu.

Précautions à prendre après un examen :

- Uriner dans le WC spécifique
afin d'éliminer une grande
partie de la radioactivité
présente dans votre corps.

- Boire régulièrement afin de
favoriser l'élimination de la
radioactivité par les urines.

RGPD : Les données acquises dans le cadre de la réalisation de votre examen sont stockées au CERMEP pendant toute la durée de l'étude. Conformément à la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, vous pourrez à tout moment exercer votre droit d'accès à ces données et de rectifications de celles-ci. En cas de besoin, contactez : donneespersonnelles@cermep.fr

**Le personnel est à votre
écoute**